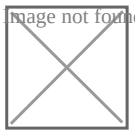

Laiser un stagiaire conduire un véhicule de location

Par **Witt**, le **29/08/2012** à **22:34**

Bonjour,

Je suis stagiaire dans une société de 4 personnes.
Le mois prochain, j'accompagne un collègue en déplacement sur Rennes, nous en avons pour environ 7h de route depuis Lyon, et nous partirons avec un véhicule de location.

Mon tuteur m'a demandé si je me sentais, si besoin, de conduire la voiture, en alternance avec l'autre collègue.

Seulement, je ne sais pas si légalement, en tant que stagiaire, je suis autorisé à conduire un véhicule loué par la société? Que se passe-t-il en cas d'accident? Dois-je signer document particulier?

Par **P.M.**, le **30/08/2012** à **09:21**

Bonjour,
Je vous conseillerais de demander à l'employeur un écrit vous y autorisant et prenant en charge les problèmes d'assurance...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés